

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

COMMUNE DE MARGENCY

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°6A

## RÈGLEMENT GRAPHIQUE

### PLAN DE ZONAGE

Échelle :  
1/1 500e

<b>Révision du PLU</b>	<b>IngESPACES</b>
Document arrêté le :	23 Rue Alfred Nobel 77420 CHAMPS SUR MARNE
Document approuvé le :	Téléphone : 01.64.61.86.24 Email : contact@ingespaces.fr



- Zone urbaine**
- UA
- UB
- UC
- UCa
- UEP
- UI
- UR
- Zone à urbaniser**
- 2AU
- Zone naturelle**
- N

#### Prescriptions

- Orientation d'aménagement et de programmation
  - Enveloppe d'alerte de zone humide potentielle de classe B (DRIEAT)
  - Limitation de la constructibilité liée à des risques conjugués de retrait-gonflement des sols argileux (exposition forte) et de mouvement de terrain lié à l'existence de carrières et à la dissolution du gypse
  - Mesures de classement et d'inscription et protections des abords des monuments historiques
- Élément protégé au titre de l'article L.113.1 du CU**
- Espace Boisé Classé
- Éléments protégés aux titres des articles L.151-19 et L.151-23 du CU**
- Fond de jardin et coeur d'îlot
  - Espace vert paysager
  - Arbre inventorié en dehors des autres protections
  - Tracé urbain
  - Patrimoine bâti remarquable
  - Petit patrimoine bâti remarquable
  - Vue remarquable (cf. OAP)
  - Cours d'eau et plan d'eau

#### Éléments à conserver ou à créer au titre de l'article L.151-38 du CU

- Itinéraire cyclable à créer
- Liaison douce à créer
- Sente existante

#### Emplacement réservé

Emplacement réservé	Destination	Bénéficiaire	Surface
01	Sécurisation de la voirie	Commune	256 m <sup>2</sup>
02	Prolongement de la Sente des Sablons sur 2 m de large	Commune	359 m <sup>2</sup>
03	Liaison douce à créer et espace vert à créer	Commune	213 m <sup>2</sup>
04	Liaison douce à créer et espace vert à créer	Commune	896 m <sup>2</sup>
05	Liaison douce à créer	Commune	31 m <sup>2</sup>
06	Liaison douce à créer	Commune	72 m <sup>2</sup>
07	Liaison douce à créer	Commune	711 m <sup>2</sup>
08	Liaison douce à créer	Commune	288 m <sup>2</sup>
09	Liaison douce à créer	Commune	199 m <sup>2</sup>
10	Extension et élargissement de la Sente des Sablons et de la Ruelle de la Côte sur 2 m de large	Commune	860 m <sup>2</sup>
11	Équipement lié à l'enfance	Commune	429 m <sup>2</sup>
12	Élargissement de la Rue Roger Salengro sur 2 m de large face à l'entrée de l'Hôpital d'Enfants	Commune	150 m <sup>2</sup>
13	Élargissement de la Rue Roger Salengro sur 2 m de large face à l'entrée de l'Hôpital d'Enfants	Commune	77 m <sup>2</sup>
14	Élargissement de la Rue Roger Salengro sur 2 m de large face à l'entrée de l'Hôpital d'Enfants	Commune	131 m <sup>2</sup>
15	Élargissement de la Rue Roger Salengro sur 2 m de large	Commune	47 m <sup>2</sup>
16	Élargissement de la Rue Roger Salengro sur 2 m de large	Commune	340 m <sup>2</sup>
17	Élargissement de la Rue Henri Dunant sur 2 m de large	Commune	211 m <sup>2</sup>
18	Élargissement de l'Avenue Victor sur 2 m de large	Commune	54 m <sup>2</sup>
19	Élargissement de l'Avenue Victor sur 2 m de large	Commune	127 m <sup>2</sup>
20	Création de voirie	Commune	637 m <sup>2</sup>
21	Aménagement du parc de stationnement	Commune	941 m <sup>2</sup>
22	Aménagement de la Rue Roger Salengro et création de stationnement	Commune	798 m <sup>2</sup>



Approuvé de réviser en préfecture  
 par le préfet de la région Île-de-France le 20/03/2014  
 Date de mise en œuvre prévue : 01/01/2015

